

Notices Biographiques des Contemporains Illustres.

LE PÈRE LACORDAIRE.

(Suite et fin.)

Chose aimable autant que merveilleuse ! ajoute le chroniqueur cité par M. Lacordaire. C'était, en effet, une chose merveilleuse pour le temps que saint Dominique mit ainsi de côté un héritage, et cela lui fit certainement beaucoup d'honneur ; mais il nous semble que c'est là un moyen assez maladroit d'établir que le saint était un homme nouveau ; car, s'il eût été un homme nouveau, puisqu'il lui suffisait d'un mot pour sauver un de ces malheureux qu'on allait brûler, il eût aimé à sauver aussi les autres, afin de ne donner le temps de les convertir. Le fait en lui-même, accompagné de la naïve exclamation du chroniqueur, prouve suffisamment que le saint n'avait pas conscience de son agissement, et que c'est ici le cas de dire : Exceptio firmat regulam.

Quelle conclusion tirer de tout cela ? sinon que la foi, si bien nommée par M. Lacordaire une des deux formes de l'intelligence humaine, participe à toutes les vicissitudes de cette même intelligence ; qu'elle est barbare dans une époque barbare ; qu'elle devient modérée, tolérante, éclairée, dans une époque de modération, de tolérance et de lumières, et qu'elle doit ce caractère au progrès de la raison, cette autre forme de l'intelligence humaine ; que, par conséquent, le but d'une religion saine et bien entendue doit être, non pas d'attiser la guerre entre les deux formes, car ce serait vouloir anéantir l'intelligence elle-même, mais de chercher, au contraire à les unir dans un système d'alliance et de secours mutuels.

S'il était besoin d'une preuve que c'est bien là la mission du siècle, on la trouverait dans M. Lacordaire lui-même, dont l'imagination, je l'ai déjà dit, est comme un champ de bataille où luttent sans cesse des idées ennemies ; le conflit est si manifeste, que ceux qui ne connaissent de M. Lacordaire que ces prédications auront peut-être quelque peine à retrouver le prédicateur dans l'auteur de la Lettre sur le Saint-Siège.

C'est qu'en effet l'on peut bien s'en aller à Rome, se vêtir du capuchon de saint Dominique, s'entourer de tous les grands souvenirs de la papauté du moyen-âge, s'imprégner des nuances d'une civilisation morte, et se promener, la plume à la main, parmi des ruines, en évoquant des fantômes ; mais quand on se retrouve en France, au grand soleil, dans une clarté, en face d'une jeunesse avide de foi, parce qu'elle sent bien que le produit de la raison pure ne suffit pas pour

assouvir toutes les facultés de l'homme, mais non moins avide de raison, parce qu'elle ne saurait comprendre l'élément religieux qu'autant qu'il s'harmonise avec son intelligence telle que l'ont faite soixante siècles de labeurs, de transformations et de progrès ; lorsqu'en un mot, il faut parler à son auditoire un langage qu'il puisse entendre, on s'aperçoit alors que ce n'est pas le cas de lui dire : « Messieurs, la guerre est entre la foi et la raison ; toute conciliation est impossible entre ces deux formes de l'intelligence humaine, parvenues toutes deux à un degré de puissance tel qu'il faut absolument que l'une ou l'autre soit anéantie. Mais comment anéantir la raison ? elle est partout ; depuis quatre cents ans elle s'est infiltrée dans tous les rangs de la société ; elle vous a faits ce que vous êtes, elle a brisé le moyen-âge, elle a enfanté le XVIIIe siècle, la révolution de 1789, et la société actuelle, qui ne paraît nullement disposée à se suicider. Il y a pourtant un moyen d'en finir avec cette raison infame ; il faut que le pouvoir politique et le pouvoir religieux, auxquels elle a l'audace de tracer des limites, se coalisent contre l'ennemi commun ; il faut que rois et papes réunissent tous les efforts pour faire rétrograder l'esprit humain vers ces temps heureux où, en religion comme en politique, dans l'ordre intellectuel, moral, social et matériel, nul ne songeait à rendre compte à sa raison de sa foi et de son obéissance. Une fois victorieux de l'esprit humain, le sacerdoce et l'empire s'arrangeront entre eux comme ils pourront. »

A coup sûr, si le célèbre prédicateur tenait un pareil langage, il est permis de croire qu'il aurait très-peu de succès ; aussi le réserve-t-il pour les brochures écrites à Rome ; en chaire, c'est autre chose. Loïn de renier aucune des idées de son siècle, il les accepte toutes, même les plus opposées à ses doctrines écrites ; il les accepte avec une ardeur à effrayer les rationalistes eux-mêmes et il sait en tirer un merveilleux parti. Ainsi, la jeune France a la passion du progrès ; M. Lacordaire, bien que, si l'on en juge par sa Lettre sur le Saint-Siège, il n'aime que le progrès en arrière, dissertera mieux que personne sur le progrès en général. La jeune France a la passion de la liberté ; M. Lacordaire lui parlera liberté avec une éloquence entraînant ; il est vrai qu'il s'agit de la liberté de l'Église, et non pas de la liberté de ses écoles qui ont l'insolence de s'attacher à la majesté des rois, en soutenant, d'après M. Lacordaire de l'Église, que les rois ne sont que quelque chose que l'Église veut. C'est là une insolence que M. Lacordaire de la Lettre sur le Saint-Siège ne saurait tolérer ; mais l'auditoire n'y regarde pas de si près, et comme il veut la liberté pour tout

le monde, quand l'orateur lui dit avec ce débit chaleureux qui le caractérise :

« On pourra nous jeter dans les prisons, et dans les prisons nous enseignerons encore ; on pourra nous repousser loin des lieux habités ; nous nous réfugierons dans les catacombes et dans les ruines, notre vieux berceau, et là encore notre voix redira la vérité ; on pourra enfin nous traîner sur les échafauds. .... Ah ! c'est alors. .... »

Ici l'auditoire ému, et qui n'entend nullement que l'on trahisse M. Lacordaire sur l'échafaud, bien au contraire, se tient à quatre pour ne pas lui crier : « Mais n'ayez donc pas peur ; il n'y a pas le moindre danger. »

Concurremment avec le progrès et la liberté, la jeune France aime la gloire qu'elle personnifie assez volontiers dans un homme, Napoléon. Du temps de l'Église, M. Lacordaire traitait cruellement Napoléon, qui avait eu comme lui l'idée de restaurer les deux puissances du moyen âge, mais qui voulait arranger la chose à sa manière, laquelle n'est pas du tout celle de M. Lacordaire, c'est-à-dire faire du pape son *préfet spirituel* ; nonobstant cette petite divergence de vues, M. Lacordaire sait très-bien, aujourd'hui oublier ses ressentiments, et tirer de ce grand nom de grands effets d'éloquence religieuse.

Progressive, libérale, napoléonienne, la jeune France est de plus essentiellement nationale. Bien que M. Lacordaire pousse en religion l'horreur de la nationalité jusqu'à traîner jadis dans la boue le plus grand homme de l'Église de France, Bossuet, pour avoir rédigé ces quatre pauvres petites propositions tant injuriées par l'Église, et qui n'en resteront pas moins malgré lui la base fondamentale de l'Église gallicane ; quand il est en chaire, M. Lacordaire s'anime, s'exalte, se pénètre de sa qualité de Français, et alors il devient national au delà du possible. Il est vrai qu'il s'agit de prouver à la France que Rome aime, et qu'elle doit aimer Rome, et pour ce faire, l'éloquent orateur adresse au nom de Rome à la France des compliments incroyables pour ceux qui ne les ont pas entendus.

Son sermon de l'année dernière était quelque chose de prodigieux en ce genre. Jamais Tyr-tée, jamais soldat (1) quent, célébrant la gloire de son pays, n'atteignit cette verve d'enthousiasme ; à travers cette inspiration toute contemporaine, se glissent bien, par-ci, par-là, les propositions moyen-âge, comme : « Le diable suscitait Arius, ce misérable qui fut battu à plates coutures ; le diable inventa le protestantisme, et sachant bien ce qu'il faisait ; ou encore : « Lu glorieuse et sainte ligue dont on comprendra la grandeur chaque jour davantage, parce que, quand on salue la nationalité d'un peuple,

toutes les fautes se perdent dans la gloire. » Cette dernière assertion est historiquement inexacte, car la Ligue était un mouvement exclusivement religieux, dont Philippe II et Sixte-Quint tenaient les fils ; mais ce qui est curieux à noter dans cette proposition, c'est le singulier accouplement qu'elle renferme d'une idée du XVIIe siècle, la glorieuse et sainte Ligue établie sur un argument de 1793 : « Quand on salue la nationalité, etc., etc. » Ainsi, pour justifier les fureurs des égorgeurs de la Saint-Barthélemy, M. Lacordaire emprunte un argument aux avocats des septembriseurs qui égorgeaient les prêtres à l'Abbaye. Tous les esprits absous sont frères. Du reste, la première idée de cette argumentation catholico-terroriste appartient à M. de Maistre, et il est juste de lui en restituer l'honneur. Depuis, on l'a singulièrement perfectionnée, puisque nous avons vu des écrivains, des catholiques, accoupler dans un même apothéose Robespierre et Jésus-Christ.

Mais pour en revenir aux propositions de M. Lacordaire, elles passaient inaperçues au milieu d'un torrent d'éloquence patriotique, et lorsqu'après avoir déroulé ce brillant tableau de la gloire française, après s'être écrié : « Glorifiez-vous donc d'être baptisés et surtout d'être baptisés français, » l'orateur haletant s'arrêtait et disait à ces dix mille Français rassemblés autour de lui : « Je suis bien long, messieurs, mais c'est votre faute, c'est votre histoire que je raconte. » « Allons, il faut vous faire boire jusqu'à la lie ce calice de gloire !... » On devine si l'auditoire se faisait prier pour boire l'attrayant calice. Oh ! prédicateurs austères du XVIIe siècle, dont la voix ne savait que proclamer, devant les tombeaux les plus glorieux, le néant de la gloire humaine, où êtes-vous ?

Enfin, à force de patriotisme, M. Lacordaire en vint à vouloir absolument (je prie le lecteur de croire que je n'invente rien) à vouloir absolument que les Français portassent dans le paradis une marque distinctive... apparemment la croix d'honneur. Pour le coup, il faut l'avouer, Bossuet était bien gallican, mais il n'allait pas jusque-là.

En bornant ici cette petite exposition des idées du célèbre prédicateur, qu'il me soit permis de la terminer par une observation analogue à celle par laquelle je l'ai commencée. Si je croyais que les sermons ou les livres de M. Lacordaire expriment exactement et en tous points la doctrine de l'Église catholique, je pourrais leur refuser tacitement l'adhésion entière de ma raison, mais je me ferais un scrupule d'écrire sur eux un mot de blâme. Dans la persuasion intime où je suis du contraire, convaincu que M. Lacordaire, dont l'esprit d'ailleurs si distingué n'apparaît constamment balté entre des

exagérations opposées qui se détruisent mutuellement, convaincu, dis-je, que M. Lacordaire n'est ni un apôtre, ni un docteur, mais dans son genre un poète, un vrai poète, un grand poète si l'on veut, mais rien qu'un poète, c'est-à-dire un de ces oiseaux mélodieux que tout bruit fait chanter ; convaincu de plus que la voie dans laquelle, à en juger surtout par ses écrits, il me semble aujourd'hui engagé, n'est ni plus puissante contre la raison, ni plus profitable à l'Église que ne l'étaient ses élans révolutionnaires du temps de l'Église, j'ai pensé que je pouvais, sans manquer à aucune espèce de convenance, sans froisser aucune conscience loyale et sincère, ce dont je serais désolé, j'ai pensé que je pouvais soumettre à une critique honnête et franche quelques-unes des idées qui m'avaient plus particulièrement frappé.

La franchise était d'autant plus nécessaire, qu'à la suite de ce vieux et funeste cri de guerre entre la foi et la raison, renouvelé de Pascal, il semble aujourd'hui se former entre des personnes qui se disent catholiques et des personnes qui se proclament panthéistes (1), une croisade aussi étrange par les éléments dont elle se compose, que par les moyens de polémique qu'elle emploie, croisade dont le but avoué est d'étouffer toute philosophie spiritualiste, c'est à dire tout ce qui n'est pas théologie ou panthéisme, toute pensée libre prenant pour point de départ la démonstration rationnelle des trois vérités qui forment la base même du christianisme ; savoir, l'existence de Dieu, la séparation du fini et de l'infini, et l'immatérialité de l'âme. Voilà ce que la croisade catholico-panthéiste poursuit aujourd'hui à outrance sous le nom de rationalisme. L'intérêt du panthéisme dans l'attaque se comprend très-bien, mais rien de plus douteux que la question de savoir si le catholicisme gagnerait beaucoup à la victoire.

(1) Peut-être n'est-il pas inutile d'ajouter pour quelques lecteurs que les Panthéistes ne sont pas ceux qui professent l'opinion essentiellement anti-catholique de l'Unité-Dieu, de l'identité de la cause et de l'effet.

— La société qui s'était formée à Londres pour établir des salles d'asile pour les pauvres, vient de publier son rapport. Les trois asiles ont été ouverts le 14 décembre et fermés le 12 avril. Pendant ces trois mois d'hiver, plus de 130,000 personnes, de tout sexe et de tout âge, ont été reçues la nuit dans ces établissements et plus de 300,900 rations leur ont été distribuées. Ces chiffres surpassent de beaucoup ceux des années précédentes pendant la même période.

Feuilleton de la Revue Canadienne.

HISTOIRE DES GIRONDINS,

PAR M. A. DE LAMARTINE.

LA JOURNÉE DU 20 JUILLET.

(Suite.)

Dès les premiers soulèvements, Théroigne de Méricourt descendit dans la rue. Elle conserva sa beauté à servir d'enseignante à la multitude. Vêtue en amazone d'une étoffe couleur de sang, un panache flottant sur son chapeau, le sabre au côté, deux pistolets à la ceinture, elle vola aux insurrections. Au premier rang, elle avait forcé les grilles des Invalides pour enlever les canons. La première à l'assaut, elle avait monté sur la tour de la Bastille. Les vainqueurs lui avaient décerné un sabre d'honneur sur la brèche. Aux journées d'octobre, elle avait guidé à Versailles les femmes de Paris. A cheval à côté du héros Jourdan, qu'on appelait l'Homme à la longue barbe, elle avait ramené le roi à Paris ; elle avait suivi, sans pâlir, les têtes coupées des gardes du corps servant de trophées aux clubs, et sa parole, quoique empreinte d'un accent étranger, avait l'éloquence du tumulte. Elle élevait la voix dans les orges des clubs, et gourmandait la salle du haut des galeries. Quelquefois elle haranguait aux Cordeliers. Camille Desmoulin parle de l'enthousiasme qu'un de ses improvisations y excita. « Ses images, dit-il, étaient empruntées de Pinclaire et de la Bible, c'était le patriotisme d'une Judith. » Elle proposait de bâtir le palais de la représentation nationale sur l'emplacement de la Bastille : « Pour fonder et pour embellir cet édifice, dépouillons-nous, dit-elle un jour, de nos bracelets de notre or, de nos pierrieres. J'en donne l'exemple la première. » Et elle se dénoua sur la tribune. Son ascendant était tel sur les émeutes, qu'un geste d'elle condamnait ou absolvait les victimes. Les royalistes tremblaient de la rencontrer.

En ce temps, par un de ces hasards qui ressemblent aux vengeances préméditées de la destinée, elle reconnut dans Paris le jeune gentilhomme belge qui l'avait séduite et abandonnée. Son regard apprit à son séducteur les dangers qu'il courait. Il voulut le conjurer, il vint implorer son pardon. « Mon pardon ! lui dit-elle ; et de quel prix pourriez-vous le payer ? Mon innocence ravie, mon honneur perdu, celui de ma famille terni, mon frère et mes sœurs poursuivis dans leur pays par le sarcasme de leurs proches, la malédiction de mon père, mon exil de ma patrie, mon enrôlement dans l'infâme caste des courtisanes, le sang dont je souille et dont je souillerais mes mains, ma mémoire exécrée parmi les hommes, cette immortalité de malédiction s'attachant à mon nom à la place de cette immortalité de la vertu, dont vous m'avez appris à douter ! Voilà ce que vous voulez racheter. Voyons, connaissez-vous sur la terre un prix capable de me payer tout cela ? » Le coupable se tut. Théroigne n'eut pas la générosité de lui pardonner. Il périt aux massacres de septembre. A mesure que la Révolution devint plus sanguinaire, elle s'y plongea davantage.

Elle ne pouvait plus vivre que de la fièvre des émotions publiques. Cependant son premier coup d'oeil sur Brossat se révéla à la chute des Girondins. Elle aussi, elle voulait anéantir la Révolution. Mais il y avait des femmes au-dessous d'elle. Ces femmes qu'on appelait les *farces de la guillotine*, dépouillèrent de ses vêtements la belle Léonore et la conduisirent en public sur la terrasse des Tuileries, le 31 mai. Ce supplice, plus infâme que la mort, égara sa raison. Ramassée dans la boue, jetée dans une loge d'aliénés au fond d'un hospice, elle y vécut vingt ans. Ces vingt ans ne furent qu'un long accès de fureur. Impudique et sanguinaire dans ses songes, elle ne voulait jamais revêtir de vêtements, en souvenir de l'outrage qu'elle avait subi. Elle se traînait nue, ses cheveux blancs et épars, sur les dalles de sa loge ; elle entrelaçait ses mains d'écharnées aux barreaux de sa fenêtre. Elle faisait de là des motions à un peuple imaginaire et demandait le sang de Su-leau.

Derrière Théroigne de Méricourt maréchaient des démagogues moins connus dans Paris, mais déjà célèbres dans leurs quartiers, tels que Rossignol, ouvrier orfèvre ; Bierre, marchand de vin ; Gonor, vainqueur de la Bastille ; Jourdan, coupe-tête ; le fameux jacobin polonais Loxowski, enseveli plus tard par le peuple au Carrusel ; Henriot enfin depuis général de confiance de la Convention. A mesure que les colonnes pénétraient dans l'intérieur de Paris, elles se grossissaient de nouveaux groupes qui débouchaient des rues populeuses ouvrant sur les boulevards ou sur les quais. A chaque afflux de ces nouvelles recrues, une immense clameur de joie s'élevait du sein des colonnes ; la musique militaire faisait retentir l'air cynique et atroce de *Ca ira*, cette Marséillaise des assassins. Les insurgés le chantaient en chœur et brandissaient leurs armes en menaçant du geste les fenêtres des aristocrates présumés.

Ces armes ne ressemblaient en rien aux armes étincelantes d'une armée régulière qui impriment à la fois la terreur et l'admiration ; c'étaient les armes étranges et bizarres saisies, comme dans le premier mouvement de la défense ou de la fureur, par la main du peuple. Des piques, des lances émoussées, des brochets de cuisine, des couteaux emmanchés, des haches de charpentier, des marteaux de maçon, des tranchets de cordonnier, des leviers de paveur, des fers de repasseuse, des scies, des chenets, des pelles, des picnettes, les plus vulgaires ustensiles du ménage du pauvre, la ferraille des quais ; de tous ces outils le peuple avait fait des armes. Ces armes diverses, rouillées, noires, hideuses à voir, dont chacune présentait à l'œil une manière différente de frapper, semblaient multiplier l'horreur de la mort en la présentant sous mille formes cruelles et insidieuses. Le mélange des sexes, des âges, des conditions, la confusion des costumes, les haillons à côté des uniformes, les vieillards à côté des jeunes gens ; les enfants même, les uns portés par leurs mères d'autres traînés par la main ou s'attachant aux pans des habits de leurs pères ; des créatures en robe de soie souillées de boue, l'impudique au front, l'insulte sur les lèvres ; des centaines de pauvres femmes du peuple recrutées, pour faire nombre et pour faire pitié, dans les galeries des

faubourgs, vêtues de friperies en lambeaux, maigres, pâles, les yeux caves, les joues creusées par la misère, images de la faim ; le peuple enfin dans tout le désordre, dans toute la confusion dans toute la nudité d'une ville qui sort à l'improviste de ses maisons, de ses ateliers, de ses mansardes, de ses lieux de débauches, de ses repaires ; tel était l'aspect d'intimidation que les conjurés avaient voulu donner à cette foule.

Des drapeaux flottaient çà et là au-dessus des colonnes. Sur l'un était écrit : *La sanction ou la mort !* Sur un autre : *Rappel des ministres patriotes !* Sur un troisième : *Tremble, tyran, ton heure est venue !* Un homme aux bras nus portait une potence à laquelle pendait l'effigie d'une femme couronnée, avec ses mots : *Garde la lanterne !* Plus loin un groupe de mégères élevait à bras tendus une guillotine en relief ; un écriteau en expliquait l'usage : *Justice nationale contre les tyrans ; Veto et sa femme à la mort !* Au milieu de ce désordre apparurent un ordre caché se laissait reconnaître. Quelques hommes en vestes ou en haillons, mais au linge fin et aux mains blanches, portaient sur leur tête des chapeaux où on lisait des signes de reconnaissance écrit en gros caractères avec de la craie blanche. On se réglait sur leur marche et on suivait leur impulsion.

Le rassemblement principal s'écoula ainsi par la rue Saint-Antoine et par les avenues sombres du centre de Paris jusqu'à la Rue St-Honoré. Il entraînait dans sa marche la population de ces quartiers. Plus ce torrent d'hommes grossissait, plus il écumait. Là une bande de garçons bouchers s'y joignit : chacun de ces assassins d'abattoir portait au bout d'un fer de pique un cœur de veau percé du part en part et encore saignant, avec cette légende : *Cœur d'aristocrate.* Un peu plus loin une horde de chiffonniers couverts de haillons dressait au-dessus de la foule une lance autour de laquelle flottaient les lambeaux déchirés de vêtements humains, avec ces mots : *Tremblez, tyrans, voilà les sans-culottes.* L'injure que l'aristocratie avait jetée à l'indigence, ramassée par elle devenait ainsi l'arme du peuple contre la richesse.

Cette armée défila pendant trois heures dans la rue Saint-Honoré ; tantôt un redoutable silence, interrompu seulement par le retentissement de ces milliers de pas sur le pavé, oppressant l'imagination comme le signe de la colère concentrée de cette masse ; tantôt des éclats de voix isolés, des apostrophes insultantes, des sarcasmes atroces jillissaient aux éclats de rire de la foule ; tantôt des rumeurs soudaines, immenses, confuses, sortaient de ces vagues d'hommes, et, s'élevant jusqu'aux toits, laissaient saisir seulement les dernières syllabes de ces acclamations prolongées : *Vive la nation ! Vive les sans-culottes ! A bas le Veto !* Ce tumulte pénétrait du dehors jusque dans la salle de manège, où siégeait en ce moment l'Assemblée législative. La tête du cortège s'arrêta à ses portes ; les colonnes inondèrent la cour des Feuillants, la cour du Manège et toutes les avenues de la salle. Ces cours, ces avenues, ces passages qui masquaient alors la terrasse du jardin, occupaient l'espace libre qui s'étend aujourd'hui entre le jardin des Tuileries et la rue

Saint-Honoré, cette artère centrale de Paris, il était muet.

Ruederer, procureur-syndic du directeur de département, fonction qui correspondait en 92 à celle du préfet de Paris, était en ce moment à la barre de l'Assemblée. Ruederer, partisan de la constitution, de l'école des Mirabeau et des Talleyrand, était un ennemi courageux de l'anarchie. Il trouvait dans la constitution le point de conciliation entre sa fidélité au peuple et sa loyauté envers le roi ; il voulait défendre cette constitution avec toutes les armes de la loi que la sédition n'aurait pas encore brisées dans sa main. « Des rassemblements armés nous menacent de violer la constitution, l'enceinte de la représentation, la demeure du roi, dit Ruederer à la barre ; les rapports de cette nuit sont alarmants ; le ministre de l'intérieur nous demande de faire marcher sans délai des troupes à la défense du château. La loi défend les rassemblements armés. Ils s'avancent pourtant. Ils demandent à entrer ; mais si vous donnez vous-mêmes l'exemple de les admettre dans votre sein, que devient entre nos mains la force de la loi ? Votre indulgence en l'abrogeant briserait toute force publique dans les mains des magistrats. Nous demandons à être chargés de remplir tous nos devoirs ; qu'on nous laisse la responsabilité, que rien ne diminue l'obligation où nous sommes de mourir pour le maintien de la tranquillité publique ! » Ces paroles, dignes du chancelier l'Hôpital ou de Mathieu Molé, furent froidement accueillies par l'Assemblée, haussées par les ricanements des tribunes. Vergniaud les salua hypocritement et les écarta.

« Eh oui, sans doute, dit l'orateur, qu'un rassemblement armé devait arracher de la tribune un an plus tard ; eh oui, sans doute, nous aurions mieux fait peut-être de ne jamais recevoir d'hommes armés ; car, si aujourd'hui le civisme amené ici de bons citoyens, l'aristocratie peut y conduire demain ses janissaires. Mais l'erreur que nous avons commise autorise l'erreur du peuple. Les rassemblements formés jusqu'ici paraissent autorisés par le silence de la loi. Les magistrats, il est vrai, nous demandent la force pour les réprimer. Dans ces circonstances, que devez-vous faire ? Je crois qu'il aurait une extrême rigueur à être inflexible envers une foule dont le principe est dans vos décrets ; ce serait faire injure aux citoyens qui demandent en ce moment à vous présenter leurs hommages que de leur supposer de mauvaises intentions. On prétend que ce rassemblement veut présenter une adresse au château ; je ne pense pas que les citoyens qui le composent demandent à être introduits en armes auprès de la personne du roi, je pense qu'ils se conformeront aux lois, qu'ils iront sans armes et comme de simples pétitionnaires. Je demande que les citoyens réunis pour défilé devant nous soient admis à l'instant. »

Indigné de ces perfidies ou de ces lâchetés de paroles, Dumolard, Ramond s'opposent avec énergie à cette faiblesse ou à cette complicité de l'Assemblée. « Le plus bel hommage que vous puissiez faire au peuple de Paris, s'écria Ramond, c'est de le faire obéir à ses propres lois. Je demande que les citoyens déposent leurs armes avant d'être admis devant vous. — Que parlez-vous, répond Gaudet, de dérobé-

sance à la loi, puisque vous y avez si souvent dérogé vous-même ! Vous rommetriez une injustice révoltante, vous résoudriez à cet empereur romain qui, pour trouver plus de coupables, fit écrire les lois en caractères tellement obscurs que personne ne pouvait les comprendre ! »

La députation des insurgés entre à ces dernières paroles au milieu des applaudissements et des murmures d'indignation qui se partageaient l'Assemblée. « Le réacteur de la députation, Huguenin, lit la pétition concertée à Charenton. Il débute que la ville est débout, à la hauteur des circonstances, prête à se servir des grands moyens pour venger la majesté du peuple. Il déplore cependant la nécessité de tremper ses mains dans le sang des coupables. « Mais l'heure est arrivée, dit-il avec une apparente résignation au combat, le sang coulera ; les hommes du 13 juillet ne sont pas d'ordinaire, ils ont paru l'être ; leur réveil est terrible ; parlez et nous agitons. Le peuple est là pour juger ses ennemis, qu'ils échaussent entre Coblenz et nous ; qu'ils purgent la terre de la liberté ! Les tyrans, et nous, nous n'en voulons d'autres que ceux qui nous ont fait ; nous n'en voulons d'autres que nos armées. La tête du peuple ne vaut-elle donc pas celle des rois ? Le sang des patriotes doit-il donc impunément couler pour satisfaire l'orgueil et l'ambition du château perfide des Tuileries ? Si le roi n'agit pas, suspendez-le ; un seul homme ne peut pas entraver la volonté de vingt-cinq millions d'hommes. Si par égard nous le maintenons à son poste, c'est à condition qu'il remplisse constitutionnellement son rôle ! S'il s'en écarte, il n'est plus rien !... Et la haute cour d'Orléans, que fait-elle ? poursuit Huguenin ; où sont les têtes des coupables qu'elle veut frapper !... Nous forcerons-à reprendre nous-mêmes le glaive !... »

Ces paroles sifflées constamment les constitutionnels et cent autres les Girondins. Le président cependant répéta avec une fermeté qu'il n'est pas soutenue par l'attitude de ses collègues, il s'écria que le peuple des faubourgs sera admis à défilé en armes dans la salle.

Au bout de la vote de ce décret, les portes, assés-gées par la multitude, s'ouvrent et livrent passage aux trente mille pétitionnaires. Pendant ce long défilé, la musique fait entendre les airs démocratiques de la *Carmanole* et du *Ça ira*, ces pas de charge des émeutes. Des femmes armées de sabres les brandissent vers les tribunes qui battent des mains ; elles dansent devant une table de pierre où sont inscrits les droits de l'homme, comme les Israélites autour du tabernacle. Les mêmes drapeaux, les mêmes inscriptions triviales, qui souillaient la rue, profanent l'enceinte des lois. Les lambeaux de colottes pendant en trophées, la guillotine, la potence avec la figure de la reine et suspendue traînent impudemment l'Assemblée ; des députés applaudissent, d'autres détournent la tête ou se voilent le front des deux mains ; quelques uns, plus courageux, s'élancent vers l'homme qui porte le cœur saignant et firent ce misérable, moitié par supplication, moitié par menace, de se retirer avec son emblème d'assassin. Une partie du peuple regarde d'un oeil respectueux l'enceinte qu'il profane, l'autre apostrophe en passant les représentants de la nation et semble jouir de leur avilissement. Le cliquetis des armes bizarres de cette foule, le bruit des souliers ferrés et des sabots sur le pavé de la salle, les japissemens des femmes, les voix des enfants, les cris de : *Vive la nation !* les chants patriotiques, les acens des instruments assourdissent l'oreille. L'aspect des haillons contrastait avec les marbres, les statues, les décorations de l'enceinte. Les miasmes de cette lie en mouvement corrompent l'air et suffoquent la respiration. Il était treis heures quand les trainards de l'atroupeurent eurent défilé. Le président se hâta de suspendre la séance dans l'attente des prochains excès.